

# CLUB CANIN SPORTIF MANOSQUIN

Chemin des Naïsses  
04100 MANOSQUE

Mail : [ccsmanosquin@gmail.com](mailto:ccsmanosquin@gmail.com) - Site : [club-canin-manosque.fr](http://club-canin-manosque.fr)

# DEMANDE D'ADMISSION



# CLUB CANIN SPORTIF MANOSQUIN

Chemin des Naïsses  
04100 MANOSQUE

Mail : [ccsmanosquin@gmail.com](mailto:ccsmanosquin@gmail.com) - Site : [club-canin-manosque.fr](http://club-canin-manosque.fr)

Nous vous souhaitons la bienvenue au club canin sportif Manosquin.

## Ce dossier comporte :

- Le présent dossier,
- La fiche d'admission,
- Le règlement intérieur,

Les documents complémentaires sont consultables sur le présentoir du club :

- Les statuts du club,
- Le protocole d'utilisation des terrains.

## Pour s'inscrire

Vous nous remettez les documents suivants :

- La fiche d'admission renseignée et signée,
- Votre attestation d'assurance (responsabilité civile) de l'année,
- Le carnet de santé du chien à jour des vaccinations (photocopies des pages),
- La carte d'identification, ou de tatouage (I-CAD),
- Le certificat de naissance si le chien est inscrit au L.O.F.
- Le permis de détention et l'attestation déclaration en mairie si le chien est de catégorie 1 ou 2,
- Le règlement de la cotisation.

La cotisation est de 170 € pour un chien pour l'année civile, toute cotisation prise à partir du 1er septembre comptera pour l'année suivante. Le coût de la cotisation est dégressif les années suivantes et réduit pour tout chien supplémentaire (se renseigner auprès des responsables du club). Vous avez la possibilité de régler votre cotisation en 3 fois (par chèques uniquement).

## *Le montant de votre cotisation sert :*

- Au frais de fonctionnement du club,
- A la cotisation à la Canine Territoriale (SCMA).

**Le club canin sportif Manosquin,** est un club associatif (loi 1901) qui est affilié à la territoriale canine régionale SCMCA.. **Les membres du bureau et les éducateurs sont des bénévoles.**

Le Président, qui est le coordinateur de cette équipe, est le représentant légal et juridique du club.

Le bureau composé du Président, de la secrétaire, de la trésorière et du vice-président, veille à ce que l'aspect administratif du club soit toujours conforme aux statuts et au règlement interne, et garanti la gestion de vos cotisations et de la régularité des comptes.

## *Chacun des membres apporte sa contribution :*

- Les moniteurs, entraîneurs et responsables de disciplines sont tous bénévoles, ils ont suivi une formation interne à la Société Centrale Canine pour vous transmettre les bons comportements en éducation,
- Les hommes assistant veillent au bon développement des qualités caractérielles du chien,
- Tous les membres du club participent à l'entretien des terrains et locaux du club ainsi qu'à l'organisation des diverses manifestations organisées par le club.

# CLUB CANIN SPORTIF MANOSQUIN

Chemin des Naïsses  
04100 MANOSQUE

Mail : [ccsmanosquin@gmail.com](mailto:ccsmanosquin@gmail.com) - Site : [club-canin-manosque.fr](http://club-canin-manosque.fr)

## Activités proposées :

Chiens LOF et non LOF

- Education de base (école du chiot, éducation) (\*)
- Agility (\*\*)
- Obéissance (\*\*)
- Obé-rythmée (\*\*)
- Sauvetage (Obéissance, Dextérité et Recherche : Pistage, Surface et travail à l'eau) (\*\*)
- Cross canin (\*\*)
- F.C.I.: pistage (\*\*)

Réservé aux chiens inscrits au LOF

- R.C.I.: défense, obéissance et pistage (\*\*)
- RING : Défense et obéissance (\*\*)

(\*) : Vous serez pris en charge par un éducateur et travaillerez en méthode éthologique.

(\*\*) : Disciplines qui nécessitent d'être licencié et vous engagent à une participation minimale aux concours régionaux et nationaux.

## *Nous attirons votre attention sur le fait de :*

- l'importance de suivre les leçons avec un maximum d'assiduité,
- rencontrer au cours de l'éducation de votre chien des périodes de stagnation voir de régression, ce comportement est normal dans l'évolution de votre chien.

Nous vous souhaitons de réussir ce travail d'éducation dans de bonnes conditions et d'avoir beaucoup de satisfaction avec votre chien.

## Jours et heures d'ouverture :

Les mercredis et samedis à partir de :

- Ecole du chiot : les mercredis à 9h45 et samedi à 11h.
- Cours d'éducation : Le samedi à 13h45.
- Disciplines : voir information sur le site du club ou avec le responsable de la discipline

## Pour assister aux cours, il vous faudra :

- Une laisse courte environ 1m (pas de chaîne)
- Un collier plat pour le chien ou un harnais d'éducation à la marche
- Des friandises appétentes, 2 jeux (balle à corde, jouet qui pouic)
- Des vêtements et chaussures appropriés
- Tout autre matériel nécessaire à l'activité.

## Droit à l'image et autorisation de diffusion

Dans le cadre de vos activités au sein du club, vous pouvez apparaître sur des photos ou des vidéos faites pour la promotion des activités canines. Afin de respecter vos droits, sur la fiche d'adhésion, nous vous demandons de vous positionner sur votre droit à l'image et sur l'autorisation de diffuser votre image.